



Paris consacre 15M€ à la création du nouveau conservatoire du 14e arrondissement

Le Conseil de Paris a adopté mardi la construction de nouveaux locaux pour le conservatoire du 14e arrondissement. Plus spacieux et mieux adaptés aux besoins, ils permettront de doubler la capacité d'accueil des élèves.

La Ville de Paris poursuit son engagement en faveur de l'enseignement et de l'éducation artistique et culturelle pour tous. Après l'inauguration de trois conservatoires depuis 2013 – dans les 12e, 13e et 17e arrondissements – et à quelques mois de la livraison d'un nouveau conservatoire au cœur de la Canopée des Halles, Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, a proposé mardi au Conseil de Paris d'allouer 15M€ à l'aménagement de nouveaux locaux pour le conservatoire du 14e arrondissement.

Ce nouvel équipement remplacera l'actuel conservatoire Darius Milhaud, conçu pour 800 élèves uniquement et dont l'activité est aujourd'hui répartie sur cinq sites. Le nouveau conservatoire, situé 2 impasse Vandal, au cœur d'un quartier populaire, ouvrira ses portes à l'été 2019. D'une surface de 2.400m², il permettra de doubler la capacité d'accueil des élèves. Il offrira des salles plus fonctionnelles et un grand studio.

Ce nouveau conservatoire permettra également de proposer aux familles un projet pédagogique novateur (développement des cours collectifs, des enseignements liés aux musiques actuelles, offre hors les murs), en lien étroit avec la réforme des conservatoires proposée par l'exécutif municipal.

Contact presse : Barbara Atlan / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr